

HAUTE AUTORITE

RELEASE:

SECRETARIAT GENERAL

LUXEMBOURG
2, PLACE DE METZ
TEL. 288-31 à 49

32/62

PORTE-PAROLE

PORTE-PAROLE:

POSTE 5-384

PRESSE et PUBLIC RELATIONS:

POSTE 5-468

INFORMATION BACKGROUND:

POSTE 5-390

INFORMATION RAPIDE

Résultats de la 682ème séance de la Haute Autorité

1. Questions financières

Comme il avait été communiqué auparavant la Haute Autorité a lancé le 15 mai un nouvel emprunt public sur le marché financier américain. Cette émission se composait de 25 millions de dollars d'obligations à 5,1/4% à un cours d'émission de 99% d'une durée de 20 ans.

Etant donné que l'emprunt avait été signé ferme par un consortium de banques américaines, la Haute Autorité a pu procéder dès le 16 mai à la répartition du produit de l'émission.

Selon sa politique traditionnelle qui tend à encourager la réalisation de projets d'investissements conformes aux Objectifs Généraux la Haute Autorité a procédé à l'attribution de crédits selon la clef de répartition suivante:

- 13 millions de dollars à la sidérurgie allemande
- 3 millions de dollars à la sidérurgie belge
- 4 millions de dollars à l'industrie de minerai de fer français
- 5 millions de dollars à l'industrie sidérurgique italienne.

La Haute Autorité s'est réservée d'examiner avec attention les autres demandes de crédit qui lui ont été présentées dont quelques unes assez récemment, à l'occasion de prochains emprunts qu'elle pourrait lancer.

2. Problèmes énergétiques

La Haute Autorité a poursuivi ses délibérations sur les questions de la politique énergétique. Elle a notamment pris connaissance d'un document émanant de la Commission de la CEE et d'un autre rédigé par ses propres services. A Luxembourg comme à Bruxelles on s'efforcera d'aboutir à l'élaboration d'un projet commun des Exécutifs qui pourrait être examiné par l'interexécutifs "énergie" au début du mois de juin.

3. Don en faveur de victimes de la mine

La Haute Autorité a décidé de mettre un montant de 100.000 Frb à la disposition des familles des six victimes de l'éboulement qui s'est produit le 11 mai aux Charbonnages du Petit-Try dans le bassin de Charleroi-Namur.